

CONDITIONS DE TRAVAIL :	Horaires aménageables en fonction des nécessités opérationnelles en respect de la législation. Astreinte. Horaires décalés.
APTITUDES REQUISES	Habilitations : Electrique. Travaux en Hauteur. Atex. Nacelle. Confidentiel Défense
DATE D'ENTREE EN FONCTION :	Au plus tôt